



**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
TENUE LE 29 NOVEMBRE 2024
À QUÉBEC**

Étaient présents : Jérôme Maltais
Nicolas Brosseau
Fernanda Vieira Pasqualetto
Suzette Bernard
Viviane Drapeau
Marie-Claude Harvey
Christian Slachetka

Corinne Payne, directrice générale

Absences : Mélanie Laviolette
Jimmy Meunier

Le 29 novembre 2024, à 19h32

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance sous la présidence de Jérôme Maltais.

La directrice générale enregistre les présences. Le quorum ayant été constaté, la séance est déclarée légalement constituée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux – reporté**
- 4. Instanes corporatives**
 - 4.1 Déroulement du Conseil général du 30 novembre
- 5. Représentations – reporté**
- 6. Rapports**
 - 6.1 Trésorerie (au 30 septembre 2024)
 - 6.2 Direction générale
- 7. Plan d'action de la Fédération - reporté**
- 8. Varia**
- 9. Prochaine rencontre (9 janvier 2025)**
- 10. Levée de la séance**

RÉSOLUTION #2411 — CA — 67

Il est proposé par Nicolas Brosseau
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX – reporté

4. INSTANCES CORPORATIVES

4.1. Déroulement du Conseil général du 30 novembre

La directrice générale présente et explique le déroulement du Conseil général du lendemain, 30 novembre 2024.

5. REPRÉSENTATIONS – REPORTÉ

6. RAPPORTS

6.1. Trésorerie (au 30 septembre 2024)

La trésorière présente le suivi des revenus et des dépenses au 30 septembre 2024 (ANNEXE I).

À la suite de cette présentation, la directrice générale confirme que, conformément à ses obligations et responsabilités reliées à ses fonctions de directrice générale de la Fédération des comités de parents du Québec, toutes les mesures à sa disposition ont été prises afin d'assurer l'exactitude des données financières produites au 30 septembre 2024 ainsi que le respect des obligations légales y étant reliées.

RÉSOLUTION #24011 — CA — 68

Il est proposé par Marie-Claude Harvey
Et résolu à l'unanimité

DE déposer le rapport de trésorerie au 30 septembre 2024 lors du Conseil général du 25 janvier 2025.

ADOPTÉ

6.2. Direction générale

Huis clos : 20h02

RÉSOLUTION #24118 — CA — 69

Il est proposé par Fernanda Vieira Pasqualetto
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil d'administration siège en huis clos.

ADOPTÉ

Fin du Huis clos : 20h40

RÉSOLUTION #2411— CA — 70

Il est proposé par Fernanda Vieira Pasqualetto
Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de siéger en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION #2411 — CA — 71

Il est proposé par Suzette Bernard

DE DÉROGER à l'article 4.9 de la Politique d'approvisionnement en biens et services et, D'OCTROYER, à la direction générale, le pouvoir d'approuver les dépenses de la Fédération jusqu'à concurrence d'un montant de 30,000\$ (trente mille dollars) sans obligation de retourner vers le Conseil d'administration pour approbation préalable des dépenses, et ce, jusqu'au 9 janvier 2025.

ADOPTÉ sur division

Christian Slachetka demande le vote sur la proposition de Suzette Bernard.

Pour : 4

Contre : 2

Fernanda Vieira Pasqualetto est contre la proposition.

7. PLAN D'ACTION DE LA FÉDÉRATION – REPORTÉ

8. **VARIA**

Aucun point n'est soulevé.

9. **PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du Conseil d'administration se tiendra le 9 janvier 2025, à 19h, en visioconférence.

10. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

RÉSOLUTION #2411 — CA — 72

Il est proposé par Christian Slachetka
Et résolu à l'unanimité

DE lever la séance. Il est 20h42.

ADOPTÉ

Jerome Maltais

Corinne Payne

Jérôme Maltais, vice-président

Corinne Payne, directrice générale